

la LETTRE

• LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOUMY •

N°2

JUILLET 2015



- ÉVÈNEMENT -

ASCENSION DE SAINT-PEYRUS ON A PASSÉ LA « QUATRIÈME ! »



LE MOT DU MAIRE

Ce deuxième bulletin municipal est l'occasion de mettre à l'honneur les associations, les commerçants et artisans qui font la vie de notre commune.

Partager, échanger, dans la vie de tous les jours, lors des manifestations sportives ou festives, le « bien vivre ensemble » dans notre village, me paraît une valeur essentielle où chacun peut y jouer son rôle. Autre fait marquant de notre vie municipale : le titre de maire honoraire décerné par Monsieur le Préfet à Jean-Léon Cazenave pour ses 31 ans de mandat que j'ai eu le plaisir de lui remettre le 9 mai dernier, en compagnie des conseillers municipaux ayant exercé avec lui et de sa famille. Tous ces moments de convivialité sont une richesse pour notre commune et permettent de faire ensemble, en famille, entre amis, le plein d'énergie et de joie de vivre. Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et de bonnes vacances.

JEAN-MARC DESCLAUX

La quatrième édition de « l'Ascension de Saint-Peyrus », à Doumy, a été une grande réussite à tous les niveaux. Christian Cazenave et les organisateurs de l'ESBDG, aidés de nombreux bénévoles, pouvaient afficher un grand sourire à l'issue de l'épreuve qui s'est déroulée sur les sentiers tout autour de la commune et auprès du bucolique lac du Balaing. Le parcours très exigeant a, une fois de plus, été apprécié par les participants, compétiteurs ou non. La descente, dès le départ, puis les trois montées sévères depuis le lac ont fait exploser le peloton et c'est un des favoris, Alphonse Martins, qui s'est imposé loin devant le peloton. Grâce à une bonne météo, les enfants (pour la

course d'1,2 km autour du château), les marcheurs (pour la marche sportive sans classement de 7,5 km), puis les compétiteurs (pour le trail de 10,8 km) se sont présentés au foyer de Doumy sur la ligne de départ. Lequel foyer a explosé à l'occasion du repas d'après course avec près de 180 repas servis, plaisir prolongé en musique avec deux groupes locaux de qualité : « Les Canards » et « Zac Eveans » de Jean-François Cazenave and sons ! À la satisfaction des organisateurs s'est ajoutée celle des participants que l'on reverra sans doute nombreux l'an prochain : rendez-vous pris le jeudi 5 mai 2016 pour cette épreuve qui s'installe durablement dans le paysage des courses nature béarnaises. ■



+ Que l'on soit marcheur ou bien coureur, il faut savoir partir à point...



- VIE DU VILLAGE -

LE CAFÉ LABARTETTE UNE HISTOIRE DE FAMILLE



C'est en 1915, que Mélie Barraqué a ouvert l'établissement, aujourd'hui le seul commerce de notre village. Cinq générations plus tard, le café demeure un lieu de rencontre pour les habitants de Doumy et des environs. Le café est toujours resté dans la famille, transmis de mère à fille pendant trois générations. Robert Labartette, petit-fils de Mélie, reprend en 1971, avec son épouse Françoise, les rênes de l'affaire, avec la volonté de transmettre à son tour dans la famille. C'est Catherine, leur fille, formée à l'école hôtelière de Morlaàs, soutenue par son époux, qui, ne pouvant se résoudre à voir partir l'affaire, ou pire à voir le bar fermer, se lance dans l'aventure.

Au village, on parle du Café Labartette, mais c'est bien plus qu'un débit de boissons. C'est une institution ! Un lieu de vie et de convivialité à l'heure où tous nos commerces de proximité disparaissent. Qui n'est jamais passé boire un verre et partager l'ambiance lors des fêtes du village ou pendant les retransmissions sportives ?

Au quotidien, bien sûr, Catherine propose tout un ensemble de services : du tabac et pain frais à la presse locale en passant par les confiseries et autres produits du terroir. Et pour ceux qui ont besoin de gaz, Catherine fournit de nombreuses marques et tailles de bouteilles. Bien pratique de ne pas avoir à courir quand on tombe

en panne ! Dans un autre registre, vous pouvez y régler vos amendes dématérialisées et, pour les possesseurs d'un compte au Crédit Agricole, retirer jusqu'à 100€ d'espèces.

Vous l'avez compris, Catherine ne chôme pas, d'autant qu'elle a commencé aussi à proposer quelques repas.

Ah, on oublie : à la belle saison, n'hésitez pas à aller y déguster une glace sous la glycine centenaire. ■

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 7h30 à 20h.

Mercredi jour de fermeture.

Samedi de 9h à 20h. Dimanche de 9h à 14h.

> 3 QUESTIONS À

CATHERINE BERNÉ

Propriétaire du café Labartette à Doumy



Catherine, quand tu as décidé de reprendre, qu'est ce qui aurait pu t'arrêter ?

Si mon mari ne m'avait pas suivie, si mes parents n'avaient pas pu m'aider, je ne l'aurais pas fait. Je souhaitais vraiment que le café reste dans la famille et j'avais remarqué que c'était aussi le seul tabac aux alentours. J'ai alors pensé que c'était jouable !

Aujourd'hui, tu essaies aussi de développer une activité restauration, pourquoi ?

La partie débit de boissons seule, même avec le tabac, ne permettrait pas de continuer. Et puis, j'ai une formation

de restauratrice que je souhaite valoriser. Alors, je propose des repas ouvriers le midi sur commande et j'organise quelques soirées pour des groupes d'au moins 10 personnes, sur réservation, cela du lundi au samedi soir.

Catherine, et la vie de famille, tu arrives à concilier les deux ?

Ce n'est pas facile car les plages horaires sont larges et j'ai encore deux jeunes enfants. Mais, heureusement, mes parents et mon mari me relaient quand il faut aller chercher les enfants à l'école. Je jongle entre le bar et les enfants mais j'y arrive !

- ZOOM -

À DOUMY LE THÉÂTRE C'EST LE BASARD...



+ Les enfants de la troupe B.A.S.A.R.D ont assuré le spectacle à Doumy !



C'était le B.A.S.A.R.D à Doumy le samedi 9 mai.

Cette année encore, les enfants de la troupe B.A.S.A.R.D (pour Bournos, Aubin, Séby, Auga, Rural, Doumy) nous ont offert une représentation de qualité. Une trentaine d'acteurs en herbe, âgés de 3 à 12 ans, ont enchaîné de petites scènes, sketches et danses avec enthousiasme et talent sous l'œil avisé de Michel Lauga, président de l'association TREMLIN, dont la troupe fait partie.

Cela fait déjà 13 ans que les bénévoles de TREMLIN encadrent des enfants et des adolescents afin de développer leur créativité et de favoriser leur émancipation.

Une fois par semaine, ces enfants se réunissent au foyer municipal pour apprendre les rudiments du jeu d'acteur et préparer ce spectacle qui clôtura une année de travail.

L'association TREMLIN est composée aujourd'hui de deux sections : le théâtre avec la troupe B.A.S.A.R.D et la musique avec le groupe Dilemme.

L'association TREMLIN, c'est une équipe de bénévoles qui mettent en commun leurs savoir-faire au service de l'apprentissage, dans le but de partager certaines valeurs essentielles comme le respect et la responsabilité. TREMLIN, le nom le plus approprié pour évoquer l'idée de prendre de l'élan pour rebondir ! ■

ASSOCIATION TREMLIN

Pour que votre enfant se joigne à la troupe, ou si vous souhaitez aider, animer par le biais du bénévolat, n'hésitez pas à contacter Michel Lauga au 06 11 04 21 77. L'association a besoin de vous !

Le bureau :

Michel Lauga (Président),
Didier Labeyrie (Vice-président),
Nathalie Diogo (Secrétaire),
Corinne Nicolau (Trésorière),
Valéry Arramon, Kenza Fares,
Mickaëlle Lassave, Céline Barus,
Bérandère Busca, Isabelle Fauvet,
Christine Isard.

- ACTUALITÉ -

NOUVEAU BUREAU AU COMITÉ DES FÊTES



Passage de relais au comité des fêtes, la nouvelle présidence étant assurée conjointement par Julie MONTESQUIEUT et Julian GAUDIN, en continuité de leur investissement qui perdure depuis plusieurs années. Le comité a organisé son premier vide-grenier à l'initiative de Jean-Claude Mouquet, le dimanche 6 juin 2015. C'est sous un soleil généreux que les vendeurs occasionnels ont proposé aux flâneurs leurs trésors. Le comité

des fêtes a assuré, avec son entrain et son savoir-faire habituels, l'organisation et l'animation de cette journée réussie. Il vous donne rendez-vous pour la fête nationale : repas dansant et feu d'artifice sont au programme le 13 juillet au soir. ■

FÊTE NATIONALE

Inscriptions au repas auprès de Julian Gaudin
au 06 45 83 43 42.

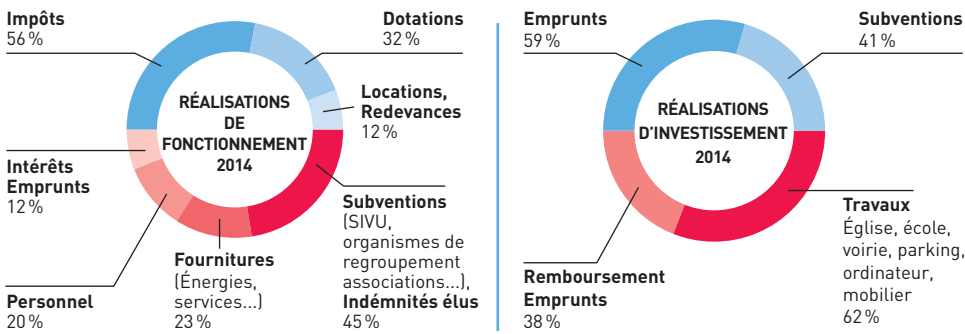


+ Julian Gaudin et Julie Montesquieut.

LE BUDGET



Beaucoup de chiffres au menu du conseil municipal, les 23 mars et 08 avril 2015, avec la présentation des comptes.



■ RECETTES : 176 058 € ■ DÉPENSES : 138 329 €

soit un excédent de 37 729 € intégré au budget prévisionnel 2015

■ RECETTES : 373 987 € ■ DÉPENSES : 362 787 €

soit un excédent de 11 200 € intégré au budget prévisionnel 2015

Les élus ont approuvé à l'unanimité le compte administratif 2014 et ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2015. Le budget prévisionnel 2015 porte son effort sur la réfection de la voirie et prévoit l'achèvement des travaux de l'église ainsi que la mise aux normes des toilettes du foyer. Les travaux de voirie de San Peyrus (2,5 km) et du Cami Lacarrère (500 m) sont achevés, les travaux Cami Mourlanné sont programmés.

BIEN VIVRE ENSEMBLE : 3 GESTES CLÉ



Bien vivre ensemble... c'est avant tout respecter les règles de vie commune.

Cela impose donc à chacun d'entre nous de faire un effort. C'est, et c'est un minimum, respecter la loi comme, par exemple le code de la route. Doumy est victime de la part de certains conducteurs de vitesses excessives particulièrement aux abords de l'école (vitesse limitée à 30 km/heure). Il est demandé à chacun de respecter les limitations et d'adapter sa conduite sur nos petites routes de campagne. Il en va de la sécurité de tous !

Bien vivre ensemble... c'est aussi bien gérer nos déchets quotidiens.

Des conteneurs à ordures sont mis à disposition sur le parking près de la crèche. Ceux-ci sont voués au recyclage et ne sont en aucun cas des décharges à ordures. S'il

demeure encore quelques incompréhensions sur le tri lui-même, n'hésitez pas à aller « jeter un coup d'œil » sur le site du SIECTOM qui vous rappellera les lieux et horaires des déchetteries.

Bien vivre ensemble... c'est enfin respecter la réglementation concernant l'élagage des arbres.

Les propriétaires riverains ont l'obligation de couper à leurs frais les branches qui avancent sur le domaine public et qui constituent directement, ou indirectement, un danger pour les usagers. Il est nécessaire aujourd'hui d'élaguer nos arbres pour que les travaux de voirie commencés et le curage des fossés se poursuivent dans de bonnes conditions. À défaut, les opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire. ■

À VOS AGENDAS

FESTI'LUY

Samedi 4 juillet à Sévignacq

La communauté des communes vous invite à la 5^{ème} édition du Festival des Arts de la Rue, festival tout public et entièrement gratuit.

⊕ D'INFOS SUR : www.cclb64.fr



COLLECTIF DON DU SANG

Retenez bien la date du **22 août pour la prochaine collecte** et RDV au complexe sportif de Navailles-Angos entre 7h30 et 10h30.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire. Il se fait à la mairie du domicile, avec présentation d'une pièce d'identité nationale. L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'État.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie de Doumy Horaires d'ouverture : lundi et mercredi après-midi de 14 h à 18 h.

Tél./ Fax : 05 59 33 89 24 - Mail : mairie-de-doumy@orange.fr